

Dispositifs de tutelle pour les enfants victimes de traite

Description du projet

Dans le cadre de la stratégie 2012 de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains pour la période 2012-2016 (COM(2012) 286 final), il a été demandé à la FRA de soutenir la Commission dans la mise au point d'un «modèle de bonnes pratiques concernant le rôle des tuteurs et/ou représentants des enfants victimes de la traite». La notion de tuteur et/ou de représentant varie actuellement selon les États membres. Leurs rôles, leurs qualifications et les compétences qui leur sont attribuées diffèrent d'un État membre à l'autre. La directive 2011/36/UE contient un certain nombre de dispositifs bénéfiques pour les enfants, qui abordent aussi les tâches et rôles des tuteurs et/ou représentants des enfants victimes de traite.

Ce projet vise à mettre en œuvre cette demande par le biais d'une mise à jour de certaines parties du rapport intitulé «La traite des enfants dans l'Union européenne – Défis, perspectives et bonnes pratiques», publié par la FRA en juillet 2009. La FRA va plus spécifiquement examiner les systèmes de tutelle en place dans les 28 États membres de l'UE afin de recenser les pratiques prometteuses. L'examen couvrira des questions telles que le rôle, les qualifications et formations, ou la procédure de nomination des tuteurs. Les recherches permettront également d'expliquer comment les mécanismes de tutelle spécifiques utilisés pour les enfants victimes de traite sont conçus par rapport aux dispositifs de tutelle pour les autres enfants privés de manière temporaire ou permanente de leur environnement familial. En fonction des besoins détectés, le projet pourra également couvrir d'autres aspects directement liés à la tutelle, tels que l'assistance et la représentation juridiques lors de procédures administratives, civiles, mais surtout pénales, ou encore l'évaluation de l'âge.

Objectifs

- Récapitulatif comparatif des systèmes de tutelle en place dans les 28 États membres de l'UE;
- Recensement des pratiques prometteuses en matière de tutelle pour les enfants victimes de traite;
- Description de la manière dont la tutelle dans le contexte de la traite des enfants est conçue par rapport à la tutelle pour les autres enfants séparés de leur famille (demandeurs d'asile par ex.).

Bénéficiaires et groupes cibles

- Institutions et agences de l'Union européenne;
- États membres de l'UE, lors de la mise en œuvre de stratégies contre la traite.

Activités et résultats obtenus jusqu'ici

- Rapport sur la traite des enfants publié en juillet 2009;
- Recherches en 2013 sur les formes graves d'exploitation par le travail, qui aborderont également certains aspects du travail des enfants.

Activités prévues en 2012

- Recherches documentaires comparatives couvrant les 28 États membres de l'UE;
- Rédaction d'un rapport comparatif.

Produits prévus en 2012

- Publication d'un rapport comparatif mettant en évidence les pratiques prometteuses existantes.

Indicateurs de performance

- Utilisation par la Commission du rapport de la FRA dans la mise en œuvre de la stratégie contre la traite.

RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ALLOUÉES AU PROJET

	Agents temporaires	Agents contractuels	Experts nationaux détachés	Total	Budget 2012
Recherche & coopération avec les parties prenantes	0,2	0,1	--	0,3	222.958,0 €
Communication & sensibilisation	--	--	--	--	--
Total	0,2	0,1	--	0,3	222.958,0 €

Communication et documentation en ligne

Description du projet

n 2010 et 2011, la nouvelle stratégie de communication en ligne s'est traduite par la poursuite du développement de services web de la FRA disponibles sur l'internet pour en faire des fonctionnalités et outils nouveaux, faciles à utiliser et interactifs. Des outils web 2.0 (médias sociaux), des fonctionnalités interactives permettant une collaboration en ligne et un échange d'informations sur le site et ailleurs ont été développés pour les parties prenantes de la FRA. La communication en ligne s'adressait aux publics clés identifiés dans la stratégie de communication de l'Agence, qui s'écarte du règlement instituant la FRA, dans le but de faire des activités en ligne de la FRA une « plaque tournante d'information » essentielle et innovante, promouvant l'excellence et l'expertise de la FRA en matière de droits fondamentaux.

Objectifs

Le projet doit contribuer à atteindre les objectifs à long terme suivants de la FRA:
 informer les publics cibles par le biais d'activités de sensibilisation;
 identifier et diffuser des exemples de bonnes pratiques;
 coopérer avec la société civile et les organisations internationales.

Résultats attendus

développement et relance du nouveau site web de la FRA (début 2011, relance en 2012)
 poursuite du développement des profils sur les plateformes principales de médias sociaux (Facebook, Twitter, Youtube, etc.)
 nouveaux outils en ligne (bulletins d'information par courriel, outils pour dispositifs mobiles, etc.)

Bénéficiaires et groupes cibles

toutes les parties intéressées (notamment le grand public, les médias, etc.) possédant des informations ciblées pour les grands groupes et les parties prenantes.

Activités et résultats obtenus

- Nombreuses améliorations du site web de la FRA en 2010-2011
- Lancement des versions française et allemande du site web en 2011, mises à jour permanentes en 2012
- Nouveau site de la FRA relancé dans 3 langues (EN, FR et DE) en 2012
- Mises à jour et améliorations permanentes de la Charterpedia et de la base de données jurisprudentielle
- Poursuite du développement des canaux des médias sociaux de la FRA (Facebook, Twitter)
- Amélioration des canaux audiovisuels et nouveaux contenus vidéo (Youtube)
- La stratégie de communication en ligne, développée en 2010-2011, sera améliorée en 2012
- Enquête auprès des parties prenantes et des utilisateurs pour recueillir leur avis-

Activités prévues en 2012

Développement permanent du site web

La refonte du site web de la FRA se poursuivra, par exemple, avec l'introduction de nouvelles rubriques interactives (la visualisation des données, par exemple). Le site web et les outils de documentation en ligne de la FRA seront analysés, tout comme seront examinés les moyens de les intégrer plus étroitement afin de créer une expérience d'utilisation uniforme dans le chef des visiteurs. Les informations présentes sur le web seront rendues accessibles. Les besoins des utilisateurs et des parties prenantes continueront d'être pris en considération grâce à de nouvelles caractéristiques et des améliorations techniques.

Mise à jour et maintenance permanentes du site internet

Le site web, désormais multilingue (EN, FR et DE), sera mis à jour et entretenu en permanence. Les informations relatives aux activités et projets de la FRA seront plus nombreuses et régulièrement mises à jour avec de nouveaux contenus comme de nouveaux produits, notamment des vidéos, des images en haute résolution et d'autres matériels audiovisuels. Toutes les parties du site (notamment les parties thématiques) seront mises à jour afin de l'adapter aux priorités de l'Agence et aux besoins des parties prenantes. Les outils de collecte de statistiques seront modernisés et les statistiques feront l'objet d'un examen régulier afin qu'elles puissent servir de façon récurrente dans le cadre de la stratégie de communication en ligne.

Médias sociaux

L'évolution des outils des médias sociaux introduits jusqu'à présent (Facebook, Twitter, YouTube) sera étudiée et les moyens d'améliorer leur efficacité seront également examinés. D'autres outils en ligne seront examinés, tout comme leur efficacité, afin de décider s'il y a lieu de les ajouter à l'éventail des outils en ligne de la FRA.

Charterpedia de la FRA

La Charterpedia de la FRA sera mise à jour et entretenue en permanence sur la base des études et des conclusions de la FRA.

Base de données jurisprudentielle de la FRA

Comme les années précédentes, la base de données jurisprudentielle de la FRA continuera de collecter et de classer les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour européenne des droits de l'homme et des Cours suprêmes et constitutionnelles nationales, et s'appuiera de manière spécifique sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Dans le cadre de l'élaboration de leur rapport annuel sur la mise en œuvre de la Charte européenne des droits fondamentaux, la Commission européenne a pris contact avec les États membres de l'UE pour rendre compte, entre autres, des arrêts rendus par les tribunaux nationaux se référant à la Charte européenne des droits fondamentaux. Sur la base de la liste des arrêts soumis par les États membres, la Commission a demandé à la FRA de fournir plus de détails sur ces arrêts qui sont considérés comme les plus importants au niveau national parmi ceux qui citent la Charte de l'UE.

Coordination de la documentation sur les droits de l'homme

L'Agence continuera de consulter d'autres centres de documentation européens et fournisseurs de bases de données sur les questions liées aux droits de l'homme dans le cadre de sa collecte progressive d'informations sur les droits fondamentaux. En outre, l'Agence soutiendra les initiatives de normalisation en matière de documentation sur les droits de l'homme, en organisant des réunions et des conférences dans le domaine de la documentation sur les droits de l'homme.

Bibliothèque de la FRA

L'Agence continuera de gérer une bibliothèque à usage interne, en soutien des activités d'analyse internes, en fournissant un accès aux bases de données externes pertinentes, aux périodiques en ligne et aux services de documentation, ainsi qu'en enrichissant son fonds documentaire.

RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ALLOUÉES AU PROJET

	Agents temporaires	Agents contractuels	Experts nationaux détachés	Total personnel	Budget 2012
Recherche et coopération avec les parties prenantes	0,1	--	--	0,1	€ 70.000
Communication & sensibilisation	1,0	0,3	--	1,3	€ 228 000
Total	1,1	0,3	--	1,4	€ 298 000